

Yaoundé, le 13 juillet 2022

LETTRE CIRCULAIRE N° 001/2022
**Portant organisation du concours de recrutement des agents du Groupement
Interbancaire Monétique de l'Afrique Centrale (GIMAC)**

Suite à l'avis de recrutement des cadres du GIMAC et à la présélection des candidats par métier choisi et par centre d'examen, les dispositions suivantes sont arrêtées :

I- Date et lieux d'examens

Les épreuves se dérouleront le **06 août 2022** dans les villes et centres d'examen ci-après :

VILLE	CENTRE D'EXAMEN
BANGUI	Ecole Normale d'Administration et de Magistrature (ENAM)
BRAZZA-VILLE	Ministère des Affaires Etrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'Etranger (MAEFCE)
DOUALA	Lycée JOSS
LIBREVILLE	Ecole Publique Martine OULABOU
MALABO	Direction Nationale de la BEAC
N'DJA-MENA	Ecole Nationale d'Administration (ENA)
PARIS	Bureau de la BEAC à Paris 48, Avenue Raymond Poincaré, 75116 – Paris
YAOUNDE	Université Catholique d'Afrique Centrale (UCAC) Campus d'EKOUNOU

II- Déroulement des épreuves

Les épreuves retenues pour ce concours sont, pour tous les profils, réparties ainsi qu'il suit :

EPREUVE	DUREE	HORAIRE
Culture générale	1 h 30'	9 h 00 – 10 h 30
Epreuve spécifique liée au métier choisi	2 h 30'	11 h 00 – 13 h 30

III- Dispositions pratiques

Les candidats sont tenus de se présenter en salle d'examen munis d'une pièce d'identité (passeport, carte nationale d'identité), de matériel didactique et d'une calculatrice.

L'usage du téléphone et/ou de tout autre appareil électronique ainsi que la consultation de documents sont strictement interdits lors du déroulement des épreuves. Le port du masque sera obligatoire en salle d'examen.

Les épreuves se dérouleront à la même heure dans l'ensemble des centres d'examen retenus à cet effet. Aucun retard ne sera toléré.

Seuls les candidats déclarés admissibles à l'issue de la phase écrite seront convoqués aux épreuves orales.

Le Directeur Général,


Valentin MBOZO'O

